

Sandrine **FRIEDMANN**

233, impasse de la Royante

13400 Aubagne

Email : friedmannsandrine@laposte.net

Tél : 06.18.16.97.35

Permis B + véhicule

**Professeur de piano, pianiste, pianiste accompagnatrice.
30 ans d'expérience en écoles de musique et conservatoire**

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- ❖ **Professeur de piano** - Conservatoire Aubagne - Septembre-1989 - Juin-1990
Contrôler les connaissances théoriques et pratiques des élèves et leur proposer des axes d'amélioration - Enseigner les éléments théoriques et pratiques de la discipline artistique - Préparer les cours et établir la progression pédagogique - Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation de leur travail personnel et le développement de leurs capacités artistiques - Pratique du piano
- ❖ **Professeur de piano** - Ecole de musique Peypin - Septembre-1990 - Juin-1993
- ❖ **Professeur de piano** Ecole de musique Fuveau- Septembre-1990 - Juin-1995
- ❖ **Professeur de piano** Ecole de musique Gémenos Août-1988 - Février-2019
- ❖ **Professeur de piano** Conservatoire Dignes - Septembre-2006 - Juin-2008

- ❖ **Pianiste accompagnatrice** Ecole de musique Gémenos - Septembre-2004 - Juin-2010
Accompagner au piano les élèves de la classe de chant lyrique - Seconder le professeur de chant pendant les cours - Préparer les auditions et accompagner les élèves au piano lors de celles-ci - Préparer les examens et accompagner les élèves au piano lors de ceux-ci - Pratique du piano

- ❖ **Coordinatrice pédagogique** Ecole de musique Gémenos Septembre-2015 - Février-2019
Coordination de l'équipe pédagogique, articulation de rendez-vous entre usagers et enseignants lorsque nécessaire, référent auprès de la Direction sur les orientations pédagogiques. Participation à l'évaluation et à l'orientation des élèves de l'école : avis consultatif lors des évaluations de fins de cycles. Force de proposition, accompagnement et suivi en termes d'orientation artistiques et pédagogique des manifestations (thématique, implication des enseignants, etc...) avant validation par la Direction. Relais et suivi des demandes de matériel de la part des enseignants. Préparation des instances de concertation internes en lien avec la Direction : proposition d'ordre du jour à la Direction, animation de réunions en binôme avec la Direction,

- ❖ **Présidente Association Art et Musique** Septembre-1990 - Décembre-2014
Organisation de stage musicaux pendant les vacances scolaires - Organisation de concerts chez les particuliers - Création du Salon de musique d'Aubagne

PARCOURS MUSICAL

Août-1990 - Août-2017 : Concerts en solo, duo (violon piano avec le duo Arpeggione), trio (violon violoncelle piano avec le trio Elegia), quintette (quintette Elegia) Concerts avec le chœur Ad Fontes (festival d'Aix en Provence, festival du Lubéron ...) Concerts avec le Satis (secteur innovant de l'audiovisuel)

FORMATION et DIPLOMES

- Médaille d'or en Formation musicale Conservatoire Aubagne 1986
- Médaille d'or Piano Conservatoire Aubagne 1988
- Premier prix Formation musicale en cours supérieur Conservatoire Marseille en 1988
- Première médaille Musique de chambre en cours supérieur Conservatoire Aix en Provence en 1990

COMPÉTENCES

- Concevoir et réaliser un enseignement musical pour des élèves de tous profils et âges.
- Conduire l'apprentissage des éléments techniques et musicaux nécessaires à l'expression artistique et à la compréhension des différents langages.
- Opérer des choix musicaux et mettre en œuvre des situations pédagogiques diverses qui permettent à l'élève de développer sa propre expression artistique.
- Construire un cours en exploitant et en valorisant les aspects essentiels ; exécuter, suggérer, nommer des éléments techniques et artistiques.
- Transmettre les connaissances et les valeurs liées au langage, à la culture et aux patrimoines musicaux. Adapter son enseignement au niveau d'apprentissage des élèves.
- Déchiffrer une partition et inciter les élèves à trouver leur propre réponse aux observations de l'enseignant ; analyser, observer, évaluer les besoins du groupe et de chaque élève.
- Développer l'autonomie : conseiller et orienter les élèves. Évaluer les acquis et la progression des élèves, les orienter à l'issue de chaque cycle d'apprentissage ; démontrer, expliquer, aider l'élève à améliorer son comportement face à l'instrument (gestuelle, interprétation)
- Développer chez l'élève un regard et une analyse critique sur les œuvres ; mettre en œuvre des situations pédagogiques qui favorisent l'apprentissage des processus de composition et la créativité des élèves ; développer chez l'élève la faculté à s'auto-évaluer.